



Bordeaux, le 9 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à 2x3 voies de la rocade ouest de Bordeaux

----- Concertation entre les échangeurs 4 et 10

Michel DELPUECH, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, a signé le 25 mai 2014 l'arrêté relatif à l'organisation de la concertation publique sur le projet de mise à 2x3 voies de la rocade ouest de Bordeaux, entre les échangeurs 4 (Labarde) et 10 (Mérignac Pichey).

Celle-ci a été scindée en deux phases, dans la perspective d'une enquête publique à l'automne 2015 :

- **une première phase du 9 juin au 6 juillet 2014** qui portait essentiellement sur les fonctionnalités, les dessertes et les principes de l'aménagement. Des premiers enseignements ont pu être tirés de cette première phase, dont il ressort notamment des interrogations sur le financement, un intérêt marqué pour les voies cyclables adjacentes, des observations sur le fonctionnement de la zone commerciale du Lac, des demandes de nouvelles fonctionnalités aux échangeurs 8 et 5 et des préoccupations relatives aux protections acoustiques.
- **une seconde phase du 15 décembre 2014 au 23 janvier 2015** qui porte aujourd'hui sur la protection du cadre de vie et le respect de l'environnement : principe des mesures envisagées pour éviter, réduire et, si besoin, compenser les effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie.

L'objectif est de poursuivre l'information la plus large possible de tous ceux qui peuvent être concernés par le projet et de recueillir les avis de chacun afin d'enrichir le projet.

À cette fin, deux réunions publiques seront organisées à :

- **MÉRIGNAC, en présence des élus, le lundi 12 janvier à 19h00**
Maison des Associations - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
- **BRUGES, en présence des élus de BRUGES et d'EYSINES, le mardi 20 janvier à 18h30**
Salle du Grand Darnal - Rue du Réduit.

Chacun pourra également consulter le dossier de concertation et donner son avis sur le projet sur le site Internet de la préfecture www.gironde.gouv.fr ou dans les mairies de Bordeaux, Bruges, Eysines et Mérignac, ainsi qu'à la Communauté urbaine de Bordeaux et à la cité administrative où des registres seront mis à disposition.

La mise à 2X3 voies de la rocade entre les échangeurs 4 et 10, actuellement en phase d'études, marquera l'achèvement à l'horizon 2020-2022 de l'aménagement à 2x3 voies de la rocade sur la rive gauche. Une première déclaration d'utilité publique, signée le 3 décembre 2008, a permis de lancer l'aménagement à 2x3 voies entre les échangeurs 15 et 10. Les travaux se déroulent actuellement, du sud vers le nord, entre les échangeurs 15 et 12, et se poursuivront entre les échangeurs 12 et 10.

Le projet soumis à la concertation s'inscrit dans la continuité du programme déjà engagé et concerne plus particulièrement le quadrant nord-ouest de l'agglomération où, dans les nombreuses zones d'activités à proximité de la rocade, près de 7000 entreprises représentant environ 60 000 emplois sont implantées.

Les travaux concerneront la création d'une troisième voie sur l'actuel terre-plein central pour chaque sens de circulation, la modification de certains échangeurs, la création d'une bretelle de sortie extérieure à l'échangeur 4a, la création d'un dispositif de liaison entre l'échangeur 5 (Bruges) et l'échangeur 4a, la création d'une passerelle dédiée aux cyclistes et piétons en traversée du Lac de Bordeaux, etc.

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - *Bureau de la Communication Interministérielle* -
Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - *Sophie BILLA* - Tél. : 06 07 62 05 99
